

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 24 septembre 2020 - Compte-rendu –

Présents : Philippe GENILLOUX, Dominique HENRY, Céline HIRCHI, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN Ludovic JEUNOT, Jean Michel LHOMMEE, Carine PARRENIN, Anne Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VUILLEQUEZ.

Absents : Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN

Participait également : Audrey BERTRAND, secrétaire de Mairie

Secrétaire de séance : Jean Michel LHOMMEE.

Public : 1 personne

En préalable à l'ordre du jour, le point suivant est abordé :

Location de la salle polyvalente : en raison des nouvelles mesures gouvernementales plus restrictives en matière de protection contre la covid 19, la salle polyvalente ne sera plus louable en l'état actuel. L'arrêté préfectoral du 25 septembre limite à **30 personnes** les réunions festives et familiales dans les ERP de ce type, à partir de lundi 28 septembre et pour 15 jours au moins, avec prolongations possibles.

➤ **Proposition de travaux de voiries et de sécurisation de la circulation :**

Dans le cadre de la compétence « voirie, parcs et aires de stationnement », et dans un souci de continuité et d'efficacité, GBM (Grand Besançon Métropole) souhaite engager la procédure de programmation des travaux pour l'année 2021 dans le but de valider des programmes avant la fin d'année 2020.

C'est dans cette optique que la commission travaux-voirie s'est réunie le 18 septembre afin de proposer à GBM des pistes de réflexion sur la commune de Gennes.

Trois pistes de travail ont été retenues :

- La sécurité autour de l'école : revoir le stationnement et éventuellement le sens de circulation des véhicules et la sécurisation des piétons.
- La lutte contre la vitesse excessive de véhicules dans les rues suivantes : rue de Besançon, rue de l'Enclos, rue de la Maltière et rue du Lavoir (le but étant de faire ralentir les véhicules par des moyens appropriés)
- La finalisation des trottoirs : revoir la finition de certains trottoirs dans les rues du Vieux Tilleul et de la Côte de Joux.

Suite à la réunion avec le GBM le mercredi 23 septembre, les services du GBM s'engagent à étudier ces points et à proposer des solutions à la commune d'ici la fin de l'année.

➤ Révision simplifiée du PLU

Dans le PLU communal, un alinéa en tête du règlement de la zone UB (titre II page 18) fait référence à une "zone tampon" de 15 m aux abords des "zones humides recensées", zone tampon sur laquelle toute urbanisation ou tout aménagement imperméabilisant ne serait pas autorisé.

Or, le tableau des servitudes d'utilité publique actuel du PLU n'intègre pas cette servitude.

Ceci constitue une incohérence susceptible d'entraîner des problèmes d'interprétation. Nous avons pris contact avec le service urbanisme de GBM afin de nous éclairer à ce sujet et éventuellement de trouver une solution, qui passe par une révision simplifiée ou une simple modification du PLU.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager cette démarche.

➤ Fonds de solidarité pour le logement et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en difficulté :

Après présentation et débat sur les deux mécanismes financiers proposés par le Département du Doubs dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) :

- Il est décidé de répondre favorablement au Fonds de Solidarité Logement pour un montant de 427 euros suivant le taux proposé de 0.61 centime par habitant.
Décision adoptée : 9 voix pour, 3 abstentions et 1 contre.
- Il est décidé de répondre défavorablement au Fonds d'Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté pour un montant de 210 euros suivant le taux proposé de 0.30 centime par habitant.
Décision rejetée : 8 abstentions, 0 voix pour, et 5 contre.

➤ Remplacement du défibrillateur de l'espace de la combe d'argent, et équipements complémentaires :

Le défibrillateur existant mis en place dans le hall de l'espace de la Combe d'argent est devenu hors d'usage. Il est décidé de le remplacer en urgence auprès du fournisseur initial SARL JLD Trading « un défi pour la vie ». Montant de l'achat : 945 euros HT

Décision adoptée à l'unanimité

Par ailleurs dans le cadre des marchés groupés proposés par Grand Besançon Métropole, la commune de Gennes a décidé d'y adhérer et sera prochainement contactée pour finaliser l'achat de défibrillateurs supplémentaires. L'emplacement et le nombre sont à l'étude et déjà plusieurs pistes sont évoquées : sous la mairie, proche de l'église et vers l'école. Ces choix seront étudiés et débattus en conseil.

Décision adoptée à l'unanimité

➤ Organisation de stages de formation aux premiers secours :

Des stages de formations aux premiers secours seront proposés aux habitants de Gennes qui souhaitent découvrir ou re-découvrir les gestes à faire et à ne pas faire lors des premiers secours. Les dates et les conditions de ces stages seront communiquées aux habitants prochainement.

➤ Organisation de l'affouage :

- Les volumes d'affouage seront définis avec un objectif de l'ordre de 20 stères par lot.
Tarif : 6 €/stère
A noter : l'estimation des volumes sera faite au stère et non au m3 (rapport 1,4)
Dates d'inscription en mairie : du **lundi 5 octobre au mardi 20 octobre**
Les lundi après-midi, mardi matin et jeudi matin
Une attestation d'assurance responsabilité civile sera exigée pour l'inscription

- Par ailleurs du bois de chauffage sera par la suite proposé sous forme d'affouage façonné aux habitants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas réaliser eux-mêmes leur affouage, avec livraison à domicile en bois d'un mètre, selon un nombre de stères à commander. La possibilité de sciage en 25 cm ou 33 cm sera également étudiée. Des précisions seront apportées en temps utile sur les tarifs, volumes disponibles et conditions d'inscription.

Décisions adoptées à l'unanimité

➤ **Intercommunalité :**

La commune de Gennes est membre de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole (GBM), qui compte près de 200 000 habitants pour 68 communes dont la ville-centre Besançon et 67 communes périphériques.

GBM exerce comme principales compétences les transports et déplacements, la gestion des déchets, le développement économique et des zones d'activité, la politique de la ville, l'habitat-logement, l'accueil des gens du voyage, l'eau, l'assainissement, la gestion des eaux pluviales et milieux aquatiques, l'aménagement du territoire, la voirie, la protection de l'environnement et la gestion du conservatoire à rayonnement régional.

Comme toutes les autres communes, nous participons à son Conseil communautaire, qui se réunit une fois par mois pour débattre sur les propositions des commissions, et les amender ou adopter.

Par ailleurs Gennes participe au sein de GBM :

- à la commission n°1 « Finances, Ressources Humaines, communication et aide aux communes »
- à la Conférence des maires
- à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon (Audab)

En parallèle, Gennes est déléguée par GBM auprès de trois syndicats mixtes intercommunaux :

- Syndicat mixte du Marais de Saône
- Syndicat mixte du Musée de plein air des Maisons comtoises à Nancray
- Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine (SMSCoT)

Enfin GBM est organisé en plusieurs secteurs, dont notre secteur « plateau », avec un « comité de secteur » au sein duquel est assurée une concertation de proximité, en préparation ou prolongement des travaux conduits au sein de GBM.

Le « Syndicat du Plateau » complète cette organisation locale en assurant la gestion de l'Ecole de Musique du Plateau, ainsi que de la crèche intercommunale et du relais petite enfance situés à Saône.

Dans d'autres domaines, Gennes adhère

- à l'association des Communes forestières du Doubs et participe à son Conseil d'administration. Via cette association, Gennes est déléguée à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, désormais Office Français de la Biodiversité.
- au Sivu « SAGES » qui gère les terrains de football intercommunaux de Montfaucon Morre Gennes La Veze

➤ Travaux des commissions municipales et groupes-projets :

L'objectif est de prendre un temps, si possible lors de chaque séance de Conseil municipal, pour présenter les travaux en cours et propositions des commissions municipales et groupes-projets, pour débat et suites à donner, avec comme fil directeur le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement.

Plusieurs présentations sont ainsi proposées :

Commission des travaux

Voir point n° 1 de l'ordre du jour

Autre question : Travail en cours pour les liaisons douces (piétons et voies cyclables) avec les autres villages du plateau et à l'intérieur du village .

Groupe espaces verts :

Le but d'une tournée effectuée dans le village ce 9 septembre 2020 était de déterminer quels sites du village nécessitaient des travaux d'aménagement.

8 sites ont été identifiés, certains ne demandent que la plantation de végétaux divers ou l'entretien des végétaux déjà en place, D'autres mériteraient l'installation de bancs. Le choix des végétaux se portera de préférence sur des espèces ne nécessitant pas d'arrosage, et peu d'entretien.

1° Dans le secteur de la salle de la Combe d'argent, 3 espaces sont à améliorer :

Côté jardin pédagogique : coupe des 2 sorbiers secs, plantation de 2 arbres de Judée à proximité des places de stationnement pour handicapés

Terrain de pétanque : plantation de 2 marronniers le long du chemin (côté opposé aux conteneurs à verre)

Plateforme de skateboard : plantation de 3 érables, en tenant compte de la distance nécessaire avec le champ

2° Autour de la statue de la Sainte Vierge, les arbustes en place ont besoin d'être taillés. Il faudra planter deux althéas le long de la rue du vieux tilleul. La pelouse sera laissée sans plates-bandes de fleurs.

3° Un peu plus loin, du côté des bennes de recyclage, le massif sera reconstitué par l'ajout de 2 ou 3 plants de potentilles jaunes.

4° Autour de l'aire de jeu, pas de plantation, mais un banc supplémentaire (parallèlement à la rue) sera installé.

5° Sur la place du monument aux morts, peu de travaux de plantation : il faudra laisser la charmille en place prendre de la hauteur jusqu'au niveau de la balustrade, et un noyer sera planté à gauche du monument lui-même. Cinq bancs seront par contre installés autour de la place.

6° Aux alentours de la fontaine de l'ancienne fromagerie, il sera juste nécessaire de retailler l'arche végétale, le reste des plantations sera revu au printemps.

7° Place de l'église, on plantera un marronnier du côté des bancs, et des althéas le long du muret surplombant la rue de la Côte de Joux. Il faut par contre tailler rapidement le buisson à côté de la maison et relever la glycine.

8° Enfin au cimetière, on plantera un paulownia de chaque côté du portail (sur la partie en herbe) et quelques arbres fruitiers à droite de l'allée et le long du mur droit (2 cerisiers et 2 pruniers).

Les prochaines étapes du groupe de travail seront donc :

- Une rencontre avec les employés municipaux pour échange sur ces projets
- L'établissement d'un devis estimatif auprès de plusieurs pépiniéristes : pépinières de Saint-Juan, pépinières Duchesne,, nouveau magasin de Saône « Côté jardin.
- La présentation du projet abouti en conseil municipal

Commission environnement :

- Sorties biodiversité :

Le syndicat du marais est chargé du recensement en cours des zones humides, un retour est prévu par une réunion publique à l'automne.

Samedi 5 décembre : balade d'observation et d'écoute des oiseaux hivernant du marais (animation LPO Franche-Comté) .

FNE (France nature Environnement) propose des animations à la ½ journée, coût 250 euros.

La LPO (Ligue de protection des Oiseaux) effectue des sorties grand public avec le marais de Saône

Sortie DREAL effectuée dans le marais de Saône le 21 septembre – 3 participants du conseil municipal de Gennes

Les informations sur ces sorties sont diffusées par mail et disponibles sur le site internet de la commune.

- Protection et aménagement des zones humides – La Crole
Visite de site le 23 septembre – travail de propositions à conduire, en partenariat avec le syndicat de marais.
- Remise en eau des fontaines et sauvegarde de la source
Hormis la remise en eau des fontaines, un travail devra être mené sur la qualité des eaux et les ressources.
- Déchets
La fermeture du dépôt de déchets verts au Vernois est appréciée

Vrai problème devant les containers à verre, les employés passent du temps à ramasser les verres souvent cassés et les cartons qui traînent autour. Solution à l'étude.

Des déchets sauvages, sacs poubelles et même un frigo, ont été ramassés, des plaintes ont été déposées.

Opération ramassage des déchets : une demi-journée est prévue le **samedi 10 octobre à 9H30** pour le ramassage des déchets dans le village et dans la forêt environnante. Des lieux de prospection seront proposés – détail de l'information diffusée par mail auprès de la population.

Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) des affaires sociales :

Le CCAS lors de sa dernière réunion a traité de plusieurs questions :

- actions Coronavirus, distribution de masques, appui aux personnes isolées...
- repas des anciens
- opération brioches
- repas intergénérationnel entre anciens et enfants à la cantine – différé pour cause sanitaire
- recensement d'activités à proposer en intergénérationnel (nichoirs à oiseaux, boîte à livres, films...)
- ateliers mémoire et mobilité
- recensement des personnes en difficulté
- cours d'informatique
- violences familiales, et autres questions d'ordre confidentiel (règle de fonctionnement du CCAS)
- assistance à domicile : association « présence verte »

Affaires scolaires et petite enfance

La commission a travaillé et travaille sur plusieurs sujets :

- Organisation des ateliers du jeudi pour le premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021
- Perspectives pour les ateliers des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres
- Cantine scolaire : transfert à la salle polyvalente
- Garderie : diverses questions dont extension à 18h30
- Bibliothèque : nouvelles propositions à formuler, en cours.
- CLSH : après le CLSH d'été, un peu de délai avant la préparation des CLSH de petites vacances.
- projet de micro-crèche

➤ **Projet pluriannuel d'investissement et de fonctionnement (PPIF)** : suite de la constitution des groupes-projets

Lors du conseil municipal du 27 août, plusieurs groupes-projets avaient été constitués. Leur objet est de travailler en groupes restreints aux principaux projets, en proposant un avancement par étapes, sur les objectifs puis sur leur faisabilité, avec des points techniques et financiers. Ils sont en général limités dans le temps, et associent des conseillers municipaux et des habitants intéressés. Les autres projets forment le travail courant des commissions

Groupes-projets constitués le 27 août

- rythmes scolaires, activités périscolaires et Clsh
- ferme de la bascule
- accès des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite – *différé à l'an prochain*

- aménagement de l'espace du lavoir sous la mairie –
- remise en eau des fontaines et sauvegarde de la source
- Protection et aménagement des zones humides, dont La Crole
- Affouage, bois de chauffage
- Espaces verts

Nouveaux groupes-projets proposés :

- Voies douces piétons-vélos
- Petite structure d'accueil pour personnes âgées
- soutien scolaire en matière scientifique : différé cause coronavirus, à reprendre en temps utile

Composition des groupes : voir tableau joint, commissions communales et groupes-projets

➤ **Autres points abordés :**

- Investissement en matériels informatiques pour le secrétariat de Mairie : achat de 3 écrans d'ordinateurs et connectique pour un montant de 584 euros HT – société MMICRO

Décision adoptée à l'unanimité

- Contrat pour sauvegarde informatique externalisée des données informatiques de la mairie pour un montant de 438 euros HT par an - Agence Départementale d'Appui aux Territoires

Décision adoptée à l'unanimité

- Rajout de prises électriques étanches dans la cuisine de l'espace de la Combe d'argent afin de déplacer le four dans la cuisine. Nouvelle ligne depuis le tableau général, et cheminement dans les faux plafonds. Devis de la société SBEI de Besançon pour un montant de 389.30 euros HT.

Décision adoptée à l'unanimité

Informations diverses

Etat- civil

Mariage le 18 septembre de Sandrine BINETRUY et Frédéric BERTIN

Pacs le 18 septembre de Oriane GOURGUILLON et Gaye DIOUMANERA

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur !

Urbanisme – dossiers acceptés

- le 28 août : déclaration préalable numéro 025.267.20.C0012 : réfection de sas d'entrée - rue du Lavoir – parcelle cadastrée section AB numéro 16.
- le 9 septembre : permis de construire numéro 025.267.20.C0003 : construction d'un hangar agricole pour le stockage et implantation d'une centrale de panneaux photovoltaïques sur le toit – Combe d'Argent - parcelle cadastrée section ZB numéro 237

- le 22 septembre : déclaration préalable numéro 025.267.20.C0013 : abri de jardin et piscine - rue de l'Enclos – parcelle cadastrée section AA 213.
- le 28 septembre: déclaration préalable numéro 025.267.20.C0014 : réfection de toiture – rue de la Maltière – parcelle cadastrée section ZA numéros 104, 105, 106.

Bibliothèque

Nous recherchons des bénévoles pour compléter une équipe d'animation de la bibliothèque

Chiens bruyants

Il est signalé que des aboiements de chiens laissés à l'extérieur durant la journée et qui de plus se répondent entre eux deviennent extrêmement pénibles pour les voisins. Merci aux propriétaires de veiller à ce problème.

Chasse

Le plan de chasse 2020-2021 proposé par l'Association de Chasse (ACCA), avec plan des zones de chasse et planning d'utilisation a été diffusé par mail le 18 septembre.

Depuis lors, des échanges avec les responsables de l'association se sont poursuivis, et des informations complémentaires seront diffusées dès que possible.

Par ailleurs, et dans l'attente de ces informations, les chasseurs recommandent aux promeneurs de se vêtir de façon visible, avec des couleurs claires..

Pêche

En accord avec l'association de pêche, la pêche a été interdite au Creu des poissons durant la période de sécheresse.
